

RT : Peloux Marie

CCO : Méd Huma

Cours 16-17

PROJETS HUMANITAIRES EN FRANCE ET A L'INTERNATIONAL

-

LA JUSTIFICATION HUMANITAIRE DE LA GUERRE

Ce cours, le dernier de méd huma, est basé sur le concept du « on se fait plaisir » d'après le Pr. Oberlin. Il n'y a donc pas de diapos, pas de plan et ne sera surement pas aux partiels de juin. Il s'agit de débats avec deux intervenants. Le premier, Jean-François Corty, médecin généraliste qui en plus de son cursus médical a suivi des études de sciences politiques. Après avoir travaillé sur de nombreuses missions à l'international avec MSF, il est aujourd'hui directeur des opérations de MdM en France ainsi que professeur à Sciences Po. Il était venu avec l'idée de nous faire un cours sur l'Humanitaire en France mais ce cours ayant déjà été réalisé une semaine auparavant le Pr. Oberlin lui formule la demande expresse de nous parler davantage de ses expériences à l'étranger. Le deuxième intervenant, Jean Bricmont, est Professeur de physique théorique à l'université catholique de Louvain (Belgique). « Agitateur d'idées », il s'intéresse à la question de l'ingérence du Nord envers le Sud et est l'auteur d'un livre intitulé Impérialisme humanitaire. Il choisit d'aborder avec nous le thème concernant la justification humanitaire de la guerre.

PROJETS HUMANITAIRES EN FRANCE ET A L'INTERNATIONAL

Médecins du Monde naît en 1989 d'une scission de MSF et intervient dans une quarantaine de pays à l'étranger mais aussi en France (une centaine de projets).

L'objectif principal de MdM est d'apporter une aide médico-sociale humanitaire aux populations en situation de grande précarité et de témoigner des systèmes de santé dans lesquels elle intervient (accès aux soins, non-respect des droits fondamentaux etc.).

Les interventions concernent à la fois des démarches curatives et préventives. Elles ont pour but de favoriser l'accès aux soins et aux droits fondamentaux sans se substituer au droit commun. Ne pas se substituer au droit commun est un enjeu majeur pour une organisation telle que MdM. En effet ceci serait totalement contre-productif.

Un autre des grands enjeux actuels de l'action humanitaire à l'international, et qui date déjà de quelques années, est de remettre en condition un humanitaire du monde blanc qui avait tendance à expliquer à tous les bonnes pratiques médicales. Il faut réfléchir à un humanitaire autrement afin d'éviter la reproduction de démarches néocoloniales contestables et qui ne respectent pas suffisamment les dynamiques locales. Certains parlent de désoccidentalisation de l'humanitaire mais ce n'est pas un terme que partage Jean François Corty considérant que l'intervention dans un environnement et un contexte autres que les siens en elle-même implique l'importation d'une approche opérationnelle, un rapport à la maladie, aux soins et aux autres différents. La question n'est pas de culpabiliser ni de remettre en question ses propres valeurs mais d'être capable d'écouter les acteurs avec lesquels on travaille sur le terrain afin d'être plus en adéquation avec les besoins des personnes qu'on est censé vouloir aider. Un humanitaire autrement s'inspirant d'une approche anthropologique qui consiste à se décentrer davantage en imaginant que nos normes ne sont pas forcément celles des autres afin de mieux cerner les attentes des populations en demande. Afin de participer de manière efficace à cette dynamique il est indispensable de s'appuyer sur des dispositifs existants, des associations, des réseaux locaux en France comme à l'étranger. Cela permet de participer au changement social qui doit être fait par les acteurs directement concernés. Ce principe n'est pas toujours facile à réaliser, surtout quand on intervient en situation d'urgence sanitaire, de catastrophe et où il faut agir rapidement.

De la même manière, l'approche qui consiste à impliquer de plus en plus les usagers en s'appuyant sur des représentants de communautés pour faire passer des messages ou en travaillant directement avec les personnes malades se révèle très efficace. En effet ces derniers deviennent partie prenante dans les démarches de prise en charge. « On ne fera

jamais rien pour nous sans nous » est l'idée directrice qui ressort de cette approche. Jean François Corty se souvient d'une mission au Nigéria où avait été mis en place un système de nutrition par distribution de pâtes d'arachide contenant des oligonutriments et des vitamines indispensables. Ainsi les enfants dénutris pouvaient être suivis en ambulatoire et ne nécessitaient plus une hospitalisation parfois difficile à réaliser. En effet, c'est donner la possibilité aux malades d'être acteurs de leur propre prise en charge. De plus cela permet de s'assurer de ne pas être dans une logique d'imposition de nos modèles occidentaux car elle oblige à travailler en partenariat avec des réseaux locaux.

L'altérité est un des principes fondateur d'associations comme MdM. Il ne faut jamais perdre de vue que l'Homme n'est pas fait pour souffrir, qu'il y a des moyens par la médecine de remédier à la souffrance, et dans un projet social cohérent il est nécessaire d'avoir une certaine idée de ce que doit être le vivre ensemble. Ainsi, MdM s'appuie beaucoup sur des bénévoles qui peuvent venir s'investir et exprimer une forme d'engagement par leur contribution.

Dans le domaine de la médecine humanitaire différents acteurs existent. MdM et MSF ne sont pas des auxiliaires d'Etats (contrairement à la croix rouge), elles n'ont pas à occuper d'espace politique ni à répondre à d'autres agendas que celui de défendre des projets de santé solidaires et le respect des droits fondamentaux de manière propre, autonome et désintéressée. Le statut d'ONG permet en théorie d'accéder à une capacité d'indépendance qui n'est malheureusement pas toujours une réalité. En effet, certaines ONG sont financées à 100 % par des fonds institutionnels ce qui ne lui permet pas de choisir de manière libre ses opérations.

MdM, MSF et beaucoup d'autres associations ont un fonctionnement qui met en avant le désintéressement et le combat pour le respect des droits fondamentaux. De fait, elles sont en France comme à l'international des acteurs de terrains rationnels et militants. L'expertise du terrain doit s'appuyer sur des éléments objectivés et objectivables.

Selon le terrain il existe différentes approches des personnes dans le besoin : populations précises ciblées (usagers de drogue, travailleurs du sexe, travailleurs pauvres, migrants) ou approche plus transversale autour du diagnostic et de la prévention des pathologies infectieuses (VIH, tuberculose, hépatites). A l'international on se concentre généralement sur des zones de conflit, de catastrophe ou de grandes endémies mais cela dépend essentiellement du type d'intervention réalisée : mission de moyen-long terme ou missions relevant de l'urgence.

Par exemple en Géorgie un programme ciblant les usagers de drogue a pour objectif de réduire les risques de contamination au virus de l'hépatite C par l'intermédiaire de salle de consommation à moindre risque. Il va bientôt ouvrir ses portes.

Par ailleurs, MdM a pour but de pallier aux failles du système de santé en termes d'accès aux soins. Cela consiste à divulguer les premiers soins aux patients en demande et en essayant de les référer au droit commun selon le dispositif existant.

Enfin, plusieurs antennes européennes ont été créées afin d'obtenir des rapports annuels à partir du terrain bien que ces pays soient des pays développés. Ces rapports se basent sur des données objectives auxquelles peu d'autres acteurs ont accès. Le dernier rapport en France date de début novembre. Il met en avant la nécessité de décentraliser le soin et d'aller au plus proche des personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Par exemple, au début du XXème siècle les médecins coloniaux pour combattre la maladie du sommeil au Cameroun partaient dans les villages lointains afin d'opérationnaliser la prévention de cette maladie. Il montre également une augmentation de l'activité de MdM en France ces dernières années.

En France, MdM reçoit 30 000 personnes lors de 60 000 passages. La population accueillie est essentiellement en situation irrégulière (92%), et ayant des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. On voit également beaucoup de mineurs (12%).

Afin d'être efficace dans la prise en charge, il ne faut pas se contenter d'accompagner ces populations, il faut aussi pouvoir comprendre les raisons de leur immigration qui sont multiples et variées (nécessités économiques, instabilité dans le pays d'origine, etc) et appuyer les associations qui travaillent autour d'eux et avec eux au quotidien (par exemple des associations dans le pays qui soutiennent ceux qui ont été expulsés d'Europe ou de France). Ces associations maîtrisent en général très bien le terrain et permettent d'avoir un soutien solide sur place.

De manière générale c'est une approche globale qui s'intéresse au « ici » comme au « là-bas ». Il existe par exemple des projets développés en Turquie, lieu clé du transit clandestin.

Il faut également prendre en compte l'intégration relative de ces populations ainsi que leurs conditions de vie. Dans 60 % des cas les personnes reçues n'ont pas de logement et vivent dans des conditions de grande insalubrité.

De plus 80% d'entre eux détiennent potentiellement des droits mais ne les exploitent pas pour diverses raisons (méconnaissance de ces droits dans 61 % des cas, peur de la dénonciation ou de l'expulsion). Concernant ces droits à l'international c'est plus compliqué car chaque pays a ses propres caractéristiques qu'il faut bien maîtriser lors des diverses missions afin de pouvoir les utiliser.

Question du Pr. Oberlin sur les activités à l'international de Jean-François Corty et plus particulièrement sur la mission qu'il a effectuée en Iran.

De 2001 à 2003 MdM s'occupe de camps de réfugiés afghans. Ces derniers fuient la guerre et viennent trouver du travail en Iran. En 2003 un terrible séisme secoue l'Iran. Il s'agit donc

d'une mission moyen-long terme à laquelle s'ajoute une intervention d'urgence suite au tremblement de terre du 26 décembre 2003.

Dr Corty était chef de mission. Il insiste sur le fait qu'il est primordial de savoir gérer ses équipes afin d'être efficace tout en respectant les règles en vigueur dans le pays hôte pour des questions de sécurité et d'opérationnalité. Il faut composer avec un Etat fort et structuré qui a des politiques en place.

Il faut donc agir dans la transparence totale et respecter la hiérarchie. De manière générale, une équipe de coordination est chargée de faire le lien entre les autorités locales, sanitaires et sécuritaires, et les intervenants de la mission afin de négocier des espaces de travail où la sécurité est assurée ainsi que de discuter des pratiques médicales et des protocoles des politiques de santé en place de manière à composer avec.

Deuxième question du professeur Oberlin : les réfugiés afghans étaient-ils les bienvenus ?

Dr Corty évoque différentes approches selon l'Etat en place lors des déplacements de réfugiés afghans en Iran.

Sous la révolution de 79 -au même moment l'Afghanistan est le siège d'un conflit opposant l'URSS aux moudjahidines- le frère musulman est le bienvenu mais de 1980 à 1988 une guerre oppose l'Iran à l'Irak. La précarité, l'insécurité s'installent en Iran. Des boucs émissaires sont pointés du doigt : ce sont les migrants. Des expulsions ont lieu. Dans ce contexte particulier il faut essayer de protéger au maximum les personnes, il faut par exemple créer des zones où l'on peut travailler sans qu'il y ait des militaires.

Le dernier point qu'il est important de souligner est qu'il ne faut pas oublier que c'est l'Etat qui organise avant tout les soins et en cas d'urgence ou de catastrophe c'est l'Etat qui met en place les premiers secours : les organisations ne sont qu'un appui et arrivent 24 à 48 heures après. Par exemple, en Irak après 8 ans de guerre, le croissant rouge (croix rouge locale) se révèle d'une opérationnalité monstrueuse: des avions militaires, des chaînes de production médicamenteuse sont mis à disposition lors du tremblement de terre. L'organisation fait preuve d'une grande expérience des terrains de conflit et avec l'intervention de l'armée elle réussit à évacuer près de 20 mille personnes dans tous les hôpitaux du pays grâce à des ponts aériens incessants. MdM a été utile en complément en assurant la relance des soins de santé primaire et en permettant d'assurer le suivi et la prise en charge de patients qui sortent de l'hôpital et qui ne relèvent pas de l'urgence absolue.

En conclusion retenir :

- Considérer le pays dans lequel on intervient dans toute sa complexité, ne pas oublier de prendre en considération les différents rapports de force existants et les relations entretenues par le pays avec les diverses institutions.
- Relativiser quand on intervient à l'international : des dynamiques sociales existent : il faut s'y adapter et les respecter.
- Créer des espaces humanitaires, espaces de travail qui sont de plus en plus difficiles à obtenir et à gérer sans quoi il est très difficile de défendre une neutralité d'intervention.

LA JUSTIFICATION HUMANITAIRE DE LA GUERRE

D'après Jean Bricmont, c'est après l'intervention américaine au Vietnam de 1957 à 1972 qu'apparaît les prémices des politiques d'ingérence occidentales. (Après l'échec français pour reconquérir l'Indochine à la suite d'une victoire du Viet Minh à la bataille de Diên Biên Phu les accords de Genève divisent le pays en deux : au nord la République Démocratique du Vietnam, régime communiste fondé par Ho Chi Minh et au sud la République du Vietnam, régime nationaliste soutenu par les américains. En mars 1975 le gouvernement du sud Vietnam s'effondre et de grandes vagues d'émigration se succèdent : ce sont les boat people. L'opération de MSF « Un Bateau pour le Vietnam » est lancée et a pour but de témoigner des violations des droits de l'Homme dans ce pays et porter secours aux vietnamiens ayant fui le pays.)

On voit donc apparaître un mouvement en Europe et aux Etats-Unis pensant que c'est un droit et un devoir pour les occidentaux d'intervenir, y compris militairement en dehors de leurs frontières. Ils agissent ainsi au nom du droit d'ingérence humanitaire, du devoir de faire partager les droits de l'homme et la démocratie dans le monde entier. Par la suite une série d'intervention imprégnées de cette idéologie sont entreprises (Guerre du Kosovo en 99, guerre en Afghanistan en 2001, guerre en Irak en 2003, guerre en Lybie et en Syrie aujourd'hui (mais pour la Syrie le désaccord de la Chine et de la Russie empêche une intervention). Cette idéologie est très forte aujourd'hui.

Cette idéologie est essentiellement critiquable sur quatre points: la paix, l'égalité, la démocratie, et les conséquences catastrophiques de ces interventions.

Pourquoi cela s'oppose-t-il à la paix ? L'objectif des Nations Unies (la seule organisation mondiale qui essaie de maintenir la paix) est d'éradiquer le fléau de la guerre. D'après Jean Bricmont le moyen de réaliser ce but est de considérer pleinement les états constitués (supériorité de l'Etat) et de les empêcher de s'ingérer dans les affaires intérieures des autres états (militairement, ou sous d'autres formes comme les embargos ou les sanctions unilatérales). La charte des nations unies va tout à fait contre ce principe d'ingérence afin d'éviter que ne se reproduise une catastrophe comme celle de la seconde guerre mondiale.

Toujours selon Jean Bricmont la seconde guerre mondiale aurait débuté suite aux accords de Munich (1938) qui permettent à l'Allemagne d'annexer les Sudètes, territoire germanophone et germanophile situé en Tchécoslovaquie suite à la création de celle-ci en 1918.

Pourquoi cela s'oppose-t-il à l'égalité ? Imaginez-vous le Bangladesh imposer aux Etats-Unis une réduction d'émission de CO2 compte-tenu des conséquences désastreuses qu'aura l'effet de serre sur le Bangladesh ?

Le grand phénomène de l'après-guerre est la décolonisation. La dernière chose souhaitée par les pays décolonisés est l'ingérence dans leur pays des anciens états colonisateurs pourtant c'est ce que la justification humanitaire de la guerre permet. Si tous les Etats puissants s'arrogeaient le droit que s'arrogent les Etats Unis cela nous conduirait à la 3ème guerre mondiale.

De plus celle-ci conduit à une violation du droit international : l'invasion du Koweït par l'Irak en 90 est totalement injustifiée. L'Irak est sévèrement bombardé, le Koweït libéré par les Etats Unis. Des sanctions sont imposées à l'Irak. Ces sanctions ont des effets humanitaires désastreux : ce sont des centaines de milliers d'enfants qui meurent. Denis Halliday a passé trente ans aux nations unies où il finit sa carrière au rang de secrétaire général adjoint. En 1998 il démissionne de son poste de coordinateur humanitaire pour protester contre les effets de l'embargo sur la population civile. Il avait alors expliqué sa démission en affirmant que « la politique des sanctions économiques est complètement dévoyée. Nous sommes en train de détruire une société toute entière. C'est aussi simple que cela : 5000 enfants meurent chaque mois. Je refuse de diriger un programme qui a ce genre de chiffres pour résultat ». En 2000 Hans von Sponeck qui lui avait succédé en tant que coordinateur humanitaire démissionne à son tour. Vous remarquerez qu'on ne parle jamais de ces sanctions.

Les Etats-Unis envahissent l'Irak en 2003 de manière totalement illégale (désaccord du conseil de sécurité de l'ONU). La guerre dure 8 ans et aurait coûté entre 4 et 6000 milliards de dollars. Combien d'enfants irakiens morts ? Combien d'américains sanctionnés ? Jean Louis Bricmont constate la différence qu'il y a entre être né en Irak et subir le poids des sanctions et être né américain. Les plus grandes discriminations dans le monde sont liées à l'état ou vous êtes né.

Pourquoi cela s'oppose à la démocratie ? Chaque pays vote pour son président mais on ne vote pas pour un candidat en Syrie ou en Lybie. Si les dirigeants des pays occidentaux s'arrogent le droit de choisir le gouvernement des autres pays alors il y a une question de démocratie qui se pose.

Enfin, les conséquences de ces ingérences sont désastreuses pour les pays concernés. Ceci est démontré à travers deux exemples choisis dans les années 50. Le temps écoulé depuis a permis de montrer leurs effets délétères à long terme.

Dans les années 50, Mohammad Mossadegh, alors premier ministre, nationalise le pétrole iranien jusqu'alors exploité par le Royaume-Uni. Il est éloigné du pouvoir à la suite d'un complot organisé par les britanniques et les américains (opération Ajax). Après sa chute est mis en place un régime autocratique et dictatorial avec l'appui des américains. Le shah reste au pouvoir jusqu'en 78. Combien de fois vous parle-t-on de la condition des femmes en Iran ? Combien de fois vous a-t-on parlé de Mossadegh ? Qu'aurait été l'Iran si Mossadegh avait pu rester au pouvoir ?

Le deuxième exemple est celui du Guatemala. En 1945 son président nouvellement élu, Juan José Arévalo instaure une nouvelle ère d'investissements sociaux ainsi qu'un code du travail et le droit de grève. En 1954, son successeur Jacobo Arbenz Guzmán instaure une taxe sur les exportations et décide d'une réforme agraire qui oblige entre autre l'United Fruit Compagny à céder une partie importante de ses terres en friche. Un coup d'Etat est mis sur pied entre le Président Eisenhower et les frères Dulles (agents de la CIA et actionnaires de l'United Fruit Compagny). Ainsi la CIA renverse Arbenz Guzmán et installe à sa place une junte militaire dirigée par Carlos Castillo Armas. Cette dictature mise en place a fait des centaines de milliers de morts et d'après Jean Bricmont aurait participé à radicaliser Che Guevara et serait en ce sens à la base de la révolution cubaine.

De même le coup d'Etat mené par Augusto Pinochet suite à l'élection de Salvador Allende au Chili est directement subventionné par les Etats-Unis. Ce coup d'Etat conduira à la torture et à l'assassinat de plusieurs milliers de personnes et à une dictature militaire durant de 1973 à 1989. La politique d'ingérence a donc toujours des conséquences désastreuses.

Pour Jean Bricmont il y aurait une arrogance occidentale, un refus de la démocratie qui ne correspond plus à rien : l'Occident ne domine plus le monde. Il n'y a pas non plus de communauté internationale car il ne peut exister de communauté internationale que s'il existe une volonté des pays occidentaux à écouter les autres. Qu'ils n'aient pas de démocratie est un prétexte pour ne pas les entendre et pouvoir diriger le monde.

Et pour terminer une petite citation (apparemment également utilisée par Ben Laden) :

« Si j'étais Président, j'arrêterais en quelques jours les attaques terroristes contre les Etats-Unis. Définitivement. D'abord, je présenterais mes excuses à toutes les veuves, aux orphelins, aux personnes torturées, à celles tombées dans la misère, aux millions d'autres victimes de l'impérialisme américain.

Ensuite, j'annoncerais aux quatre coins du monde que les interventions américaines dans le monde sont définitivement terminées, et j'informerais Israël qu'il n'est plus le 51^e Etat des Etats-Unis mais dorénavant -chose curieuse à dire- un pays étranger.

Et puis, je réduirais le budget militaire d'au moins 90%, utilisant le surplus à payer des réparations aux victimes. Ce serait plus que suffisant. Le budget militaire d'une année, soit 330 millions de dollars, équivaut à plus de 18 000 dollars de l'heure depuis la naissance de Jésus-Christ.

Voilà ce que je ferais les trois premiers jours.

Le quatrième jour, je serais assassiné. »

Cette citation est la quatrième de couverture du livre Les Guerres scélérates de William Blum, américain et ancien fonctionnaire du Département d'Etat.